



CONDITIONS D'UTILISATION – VÉHICULES DE PRÊT CARBELT

Un service offert pour votre confort, dans le respect de nos conditions d'usage.

Principe du service

CARBELT met gratuitement à disposition de ses clients un **véhicule de prêt** pendant la durée de l'intervention sur leur véhicule.

Ce service vise à assurer votre mobilité dans les meilleures conditions possibles, **sous réserve de disponibilité au moment du rendez-vous.**

Conditions générales

- Le prêt de véhicule est **réservé aux clients ayant un dossier d'intervention validé chez CARBELT.**
 - Le véhicule est prêté **pour la durée estimée de l'intervention uniquement.**
 - Une **pièce d'identité et un permis de conduire en cours de validité** doivent être présentés lors du retrait.
 - Le véhicule doit être **restitué dans le même état, propre, et avec le même niveau de carburant.**
 - **Tout dépassement de durée** doit être **validé au préalable** par le centre CARBELT.
-

Carburant

- Le véhicule est prêté avec un niveau de carburant déterminé.
 - **Le client s'engage à restituer le véhicule avec le même niveau.**
 - En cas de différence, un ajustement forfaitaire pourra être facturé.
-

Assurance et responsabilité

- Les véhicules de prêt CARBELT sont assurés **tous risques avec une franchise de 680 € TTC.**
 - En cas d'accident responsable ou sans tiers identifié, **la franchise de 680 € reste à la charge du client.**
 - En cas d'amende, de PV ou de contravention pendant la période de prêt, **le client est intégralement responsable** et redevable des frais correspondants.
 - Le véhicule doit être **utilisé uniquement par le conducteur déclaré** lors de la remise des clés.
-

Interdictions

- Transport de marchandises ou d'objets encombrants,
 - Conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant la vigilance,
 - Sous-location, prêt à un tiers ou usage professionnel non autorisé,
 - Conduite par un conducteur non déclaré.
-

Restitution

- Le véhicule doit être restitué à l'heure convenue et dans le même centre CARBELT.
- En cas de **retard non signalé**, des **frais journaliers forfaitaires** peuvent être appliqués.
- Tout dommage ou anomalie fera l'objet d'un **constat contradictoire** lors de la restitution.

Important

Le service de véhicule de prêt est **offert sous réserve de disponibilité et ne constitue pas un engagement contractuel ferme**.

CARBELT se réserve le droit de refuser ou de suspendre le service en cas de non-respect des présentes conditions.

Engagement CARBELT

CARBELT s'engage à offrir un service de mobilité simple, transparent et équitable, pour garantir la satisfaction et la confiance de chaque client.

CARBELT – Le spécialiste français du remplacement de courroies et chaînes de distribution

MCD AUTOMOBILE

138 Rue des Champagnes

73290 La Motte Servolex

☎ 09 80 80 18 51

SARL au capital de 10 300.00 €

SIRET: 9000 681 56 000 67

